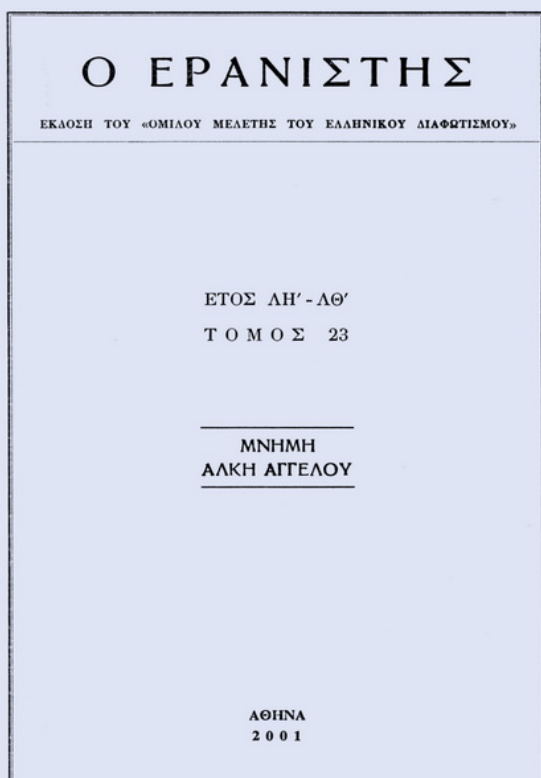


The Gleaner

Vol 23 (2001)

In Memoriam of Alkis Angelou



La “Nouvelle administration politique” de Rhigas.
Dimension sociale et politique de la citoyenneté de
ses membres

Panagiotis Noutsos

doi: [10.12681/er.160](https://doi.org/10.12681/er.160)

To cite this article:

Noutsos, P. (2001). La “Nouvelle administration politique” de Rhigas. Dimension sociale et politique de la citoyenneté de ses membres. *The Gleaner*, 23, 166–172. <https://doi.org/10.12681/er.160>

LA "NOUVELLE ADMINISTRATION POLITIQUE" DE RHIGAS

Dimension sociale et politique de la citoyenneté de ses membres

QUELS SONT CEUX QUI, EN FORMULANT la «communauté imaginaire», constituent la tradition savante et légitiment la tradition «nationale»? Au tournant du XVIII^e siècle, tous ceux qui ont part à la culture radicale française (se définissant eux-mêmes par les expressions désormais synonymes d'«homme de lettres», de «philosophe», de «patriote» et de «citoyen»)¹ élargissent les limites de leur indépendance, puisqu'ils peuvent présenter sans trop d'obstacles leur production intellectuelle à un public de plus en plus nombreux, voire offrir, dans le même sens, leurs «bons services» à la société bourgeoise de leur époque, qui est en train de se constituer sur de nouvelles bases. Au centre de ce processus se trouvent les institutions politiques, son emblème est l'identification du «tiers état» avec la «nation» et l'ensemble des conquêtes de la «civilisation» (selon le néologisme de l'époque).²

Les «intellectuels» (selon un terme ultérieur qui, dans les conditions sociales du XIX^e siècle finissant, retiendra la foi des Lumières en la toute-puissance de la raison)³ soutenaient presque unanimement les revendications du «tiers état», qu'ils voyaient représenté —sous réserve de quelques différenciations de détail— dans la Révolution de 1789, laquelle semblait confirmer le point de vue de Rousseau, selon qui l'État n'est qu'une «œuvre de l'art». Les protagonistes de la Révolution, tel le publiciste C. Desmoulins, attribuaient déjà ce renversement à «la philosophie, la liberté et le patriotisme»,⁴ et, pour Coray, ce fut la première fois que «la philo-

1. Cf. G. Gusdorf, *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris 1971, p. 494.

2. Gusdorf, *op. cit.*, p. 333-348.

3. Cf. P. Noutsos, *Le marxisme européen. Une théorie en construction*, Jannina 1989, p. 83-84.

4. Cf. D. Roche, *1789*, Paris 1969, p. 17.

sophie démontra toute sa force». ⁵ Indépendamment de l'exactitude de ces déclarations et de ce qu'elles doivent à l'idée d'une «république des lettres» (la «philosophie» exprimant, en tout état de cause, la force et la pointe de la production intellectuelle ici érigée en cause du changement historique), il faut souligner ce qui s'y fait jour à propos du rôle des «intellectuels» dans l'apparition d'une nouvelle ère qu'il s'agira de juger en termes de «logique politique» (*politischer Verstand*): que «c'est l'État qui construit la société bourgeoise et non l'inverse». ⁶

La «communauté imaginaire» des hommes de lettres grecs d'avant la Guerre d'Indépendance (la Révolution, *Epanastasis*), qui se savent appartenir aux «hommes du parti politique», ⁷ est présentée comme une entreprise d'autodétermination mais aussi, et surtout, de détermination par rapport à l'autre. Dans ce cas aussi les «formes de vie» sont intériorisées comme marques de reconnaissance de soi des individus faisant leurs des connaissances, des symboles, des messages, des classifications et des rapports dont la référence a pour limite l'«altérité».

Quoi qu'il en soit, l'autodétermination est un processus qui se déploie, comme le souligne Katartzis, au niveau de la constitution de différences symboliques, propres à une «société politique» distincte, au moyen de «l'éducation totale de la nation» et notamment de la «culture de la langue». Katartzis déclare ainsi: «Étant donc nous-mêmes une sorte de nation et ayant pour patrie un territoire ami, nous devons avoir nos propres idées qui nous soient conformes, lesquelles seront autres et différentes des idées turques, italiennes ou françaises et, puisqu'elles caractérisent ainsi notre nation, il faut qu'un Romain (*Romios*) chrétien s'efforce de les apprendre». Le *Romios* acquiert la certitude qu'il provient des «merveilleux Grecs» (de «Périclès, Thémistocle et autres Grecs semblables, ou des parents de Théodose, de Velissarios») et à la fois le sentiment de son originalité: «il n'a rien de commun avec eux» et, par conséquent,

5. *Τί πρέπει νὰ κάμωσιν οἱ Γραικοὶ εἰς τὰς παρούσας περιστάσεις*, Paris 1805, p. 19.

6. K. Marx, «Kritische Randglossen zu dem Artikel 'Der König von Preussen und die Sozialreform'» (7.8.1844), *MEW*, 1, p. 402.

7. I. Μοισιόδωξ, *Ἀπολογία* [1708], éd. A. Aghélou, Athènes 1976, p. 81/82.

le «grec et le roméique sont deux langues et non une». ⁸ Certes, la détermination de l'identité nationale ne conduit pas seulement à poser une telle différence à l'égard des «ancêtres», mais aussi à l'affirmation de la coexistence des peuples d'Europe sur un pied d'égalité et sans que leur existence politique indépendante érige entre eux des murailles de Chine.

Quelle fut, plus de deux décennies plus tôt, la contribution du «lettré» (*grammatikos*) ou «écrivain» (*grafeas*) Rhigas à la formulation de la «communauté imaginaire» des Grecs? Se trouve-t-il réellement à l'origine de cette tradition, tout au moins sous la forme infléchie par Katartzis? En outre, fut-il l'«annonciateur d'une rapide libération de notre commune patrie la Grèce», comme l'affirme la Dédicace de la *Nomarchie grecque*, ou bien le «principal moteur de la première insurrection» qui prépara la «Révolution et la Guerre d'Indépendance des Grecs»? ⁹ Pour répondre à ces questions il faut tenir compte surtout des textes de sa dernière période qui composèrent, en octobre 1797, la *Nouvelle administration politique*, sans pour autant négliger les étapes antérieures de sa production littéraire (travaux originaux et traductions), qu'ils s'agit bien entendu d'appréhender chacune pour elle-même et non dans quelque téléologie allant au martyre final.

Au printemps 1796, Napoléon pénètre en Italie et, en juin de l'année suivante, Corfou reçoit les armées de la «République des Français», annoncée à la population locale comme «alliée et aide naturelle de tous les peuples libres» (selon la proclamation du général Gentily). ¹⁰ Dès août 1796, Rhigas se rend (pour la seconde fois) à Vienne, où à la publication de ses œuvres littéraires succédera l'impression de sa traduction du *Jeune Anacharsis* et des cartes (outre la *Carte de la Grèce, en laquelle sont comprises ses îles et partie de ses nombreuses colonies en Europe et Asie Mineure*, est

8. «Σχέδιο ἑπ' ἡ ρωμαίικια γλώσσα...» [1783], «Σχέδιο τῆς ἀγωγῆς τῶν παιδῶν Ρωμηῶν καὶ Βλάχων» [c. 1783], «Συμβουλὴ στοὺς νέους» [c. 1783], «Λόγος Προτρεπτικὸς στὸ γινῶθι σουτὸν» [1787], «Γραμματικὴ τῆς ῥωμαίικιας γλώσσας» [1788], *Tà Eéqισκόμενα*, éd. C. Th. Dimaras, Athènes 1970, p. 6, 21, 23; 43-44, 46, 45; 106; 217.

9. Cf. C. Nicolopoulou, *Notice sur Rhigas* [1824], Delphoi-Athènes 1998, p. 275.

10. Cf. L. Vranoussis, *Πήγας*, Athènes 1953, p. 76.

également imprimée l'«Image» d'Alexandre le Grand), puis, en octobre 1797, l'impression en petits caractères *in-folio* ou en simple feuillet de l'ensemble des textes de la *Nouvelle administration politique*. Précédemment, en juillet de la même année, Rhigas avait tenté d'entrer en contact avec Bonaparte, ensuite, en décembre, il arrive à Trieste, où est réuni le cercle de ses compagnons en prévision et, évidemment, dans l'espoir d'une intervention française dans la zone balkanique de l'Empire Ottoman.

On distingue nettement dans la composition de la *Nouvelle administration politique* et dans l'efficacité pratique qui en est escompté la marque de la conjoncture révolutionnaire qui se profilait alors et la rapidité avec laquelle son auteur en prend la mesure, à l'instar, d'ailleurs, d'Ant. Koronios, compatriote de Rhigas qui aida à traduire une grande partie de la «Déclaration» et de la Constitution de 1793 qu'elle précède.¹¹ Cet imprimé au caractère de proclamation (Introduction, *Les droits de l'homme*, la constitution de la *Démocratie Grecque*, *Thourios*), qui ne nous est parvenu que sous forme de manuscrits ou de traductions, suit presque mot-à-mot l'original français dans sa partie principale, malgré l'intention de Rhigas, qui était de n'«en reprendre» que la «forme» et, par conséquent, de donner «une autre rédaction conforme à l'esprit grec».¹²

Le terme crucial de ce texte, celui de «peuple», désigne, dans le langage de la norme constitutionnelle, ce qui serait le fondement de la «nouvelle administration politique» devant se substituer à l'existante. Plus précisément, le «malheureux peuple» est opposé à la «méchante et très mauvaise administration» imposée par l'«inhumaine tyrannie». Projetant ici les «fondements de la liberté, de la sûreté et du bonheur» des asservis, Rhigas affirme que seule la loi assure les «droits du peuple», soulignant que le «peuple souverain» réunit «tous les habitants de ce royaume sans exception de religion ou de langage». La «représentation nationale» est donc celle de l'«ensemble du peuple» et ne se limite pas aux suppôts de l'ancien régime, «riches» ou «notables».

Sous la «nouvelle administration politique», la citoyenneté ne

11. Cf. É. Legrand - Sp. Lambrou, *Ἀνέκδοτα ἔγγραφα περὶ Πήγη Βελεστινίου*, Athènes 1891, p. 69, 97.

12. Legrand-Lambrou, *op. cit.*, p. 68.

s'appuie pas sur la communauté de religion ou de langue qui se fortifie, par le truchement de ce qui s'appelle *genos*, du sentiment d'une origine ethnique commune: Ici cohabiteront des Grecs, des Bulgares, des Albanais, des Valaques, des Arméniens, des Turcs et «toute autre sorte de *genos*». Ainsi, dans le nouveau régime, les citoyens sont, d'une part, le «peuple descendant des Grecs, qui habite la Roumélie, l'Asie Mineure, les îles de la Méditerranée, la Valachie-Bogdanie», et, de l'autre, «tous ceux qui souffrent sous l'insupportable tyrannie de l'abominable despotisme Ottoman, ou furent forcés de se réfugier en d'autres royaumes pour échapper à ce joug lourd à porter». Ceci signifie que la «Démocratie Grecque» est «une, bien qu'elle comprenne en son sein divers *genos* et diverses religions».

Dans le texte de Rhigas, le terme de la Constitution française «peuple» est rarement traduit par *genos* et sept fois par *ethnos*. La traduction des mots «société», «public» et «nation» suit exactement la même fréquence. Son projet implique ainsi la formation d'un État national unifié et indivis à l'image de la France, son modèle, qui s'était définie comme «République une et indivisible»: c'est un empire multiethnique se constituant en «royaume» unifié grâce aux institutions animées par l'hellénisme» (par exemple l'adoption du grec comme langue officielle et son enseignement obligatoire, à quoi il faut rattacher la constante référence au «pays grec» et à la «terre grecque»).

Au sein même de ce processus d'hellénisation» de la «Démocratie grecque», l'identité de ses ressortissants ne s'appuie que sur des propriétés politiques et sociales et non sur des traits «caractérioriologiques» à base de classifications de (stéréo)types ethniques. Plutôt que de répéter ici les articles particuliers de la *Nouvelle administration politique*, il suffit sans doute de rappeler l'article 122 de l'«Acte constitutionnel», qui résume les droits assurés par la citoyenneté quant à sa dimension sociale et politique: «L'administration constitutionnelle assure à tous les Grecs, Turcs, Arméniens, Juifs et membres de toute nation (qui se trouvent résider en cette Démocratie) l'égalité, la sécurité des biens de chacun, les dettes publiques qui seraient contractées en faveur de la liberté, la liberté de toutes les religions, une éducation commune, des aides publiques où il convient, la liberté illimitée de la presse, le droit de chacun d'en

référer aux autorités et de porter plainte, le droit de se réunir en assemblées publiques, et enfin la jouissance de tous les droits de l'homme». En rappelant aussi cette précision ajoutée par Rhigas à l'article 34 de «Droits de l'homme» pour le cas où «tel pays souffre, qui fait partie du tout auquel j'appartiens»: le «Bulgare doit se mobiliser lorsque le Grec souffre, ainsi que celui-ci en faveur de celui-là, tous deux en faveur de l'Albanais et du Valaque».

Étant donnée la dissémination des Grecs dans les enclaves urbaines compactes de l'Empire Ottoman, l'identification sur la base de caractères sociaux et politiques (et non de traits caractériorologiques induits à partir de stéréotypes ethniques formant diverses «communautés imaginaires») des futurs vainqueurs de la «tyrannie de l'abominable despotisme» qui constitueront le «peuple souverain» conduit Rhigas à identifier peuple (*laos*) et nation (*ethnos*) et, partant, à ne pas s'orienter vers un État national purement grec. Autrement dit, il ne pouvait opposer à l'Empire Ottoman que la constitution d'une «nouvelle administration politique» des habitants de «la Roumélie, de l'Asie Mineure, des îles de la Méditerranée et de la Valaquie-Bogdanie» qui se ferait valoir par sa nouveauté et son caractère politique et dont la crédibilité reposerait sur les Constitutions les plus avancées de la Révolution Française. À cet égard, Rhigas a tenu compte aussi bien du *status quo* dans la composition et le mélange des nationalités au sein d'un Empire pluriethnique que du mode de délimitation et de stabilisation de la «souveraineté du peuple». Le manière dont Rhigas et ses quelques compagnons appréhendaient les moyens de rétablir le «*genos* grece déchu» connut une brève et solitaire évolution située dans la conjoncture de l'intrusion napoléonienne dans l'Empire Ottoman. Même dans le poème *Thourios*, où s'était fait jour, après de multiples retouches et révisions, une image totalement différente, l'appel crucial s'accorde naturellement à l'esprit de la «nouvelle administration politique»:

*En Orient et Occident et au Sud et au Nord
ayons tous un même cœur pour la patrie;
vivons chacun libre en sa foi,
courons ensemble vers la gloire de la guerre.
Bulgares et Albanais, Arméniens et Romains*

*Basanés et blancs, d'un élan commun,
armons nous pour la liberté...*

Cependant, c'est avec la première publication du projet de Rhigas qu'apparaîtront les problèmes de son interprétation, surtout face à l'intrication de la question nationale et de la question sociale et aux impasses auxquelles elle conduira dans la seconde moitié du XIX^e siècle. P. Chiotis fut le premier à prendre conscience du désaccord entre le projet politico-social et la réalité historique: «Ce qui nous semblera peut-être étrange, à nous qui vivons après ce réformateur politique, c'est comment il aurait pu réunir en une unité démocratique tant de peuples d'Europe Orientale et d'Asie Mineure après les avoir libérés de leur dur esclavage, alors qu'ils sont séparés les uns des autres en de vastes régions et qu'ils sont divers quant à la langue, les mœurs, les penchants, la religion, et quant à la nature même du pays». «Rhigas» après Rhigas devait surgir précisément de la différence ici perçue entre le projet révolutionnaire initial et sa réception ultérieure.

PANAGIOTIS NOUSOS